

Lettre d'infos n°18

Circonscription CHAMALIERES

Jeudi 2 février 2023

Mesdames les directrices, Messieurs les directeurs,
Mesdames les enseignantes, Messieurs les enseignants,
Mesdames les membres du RASED,

Les documents relatifs à la lettre d'information de la circonscription sont disponibles sur le site de la circonscription et accessibles directement via des liens.

Je vous remercie de bien vouloir transmettre la lettre à tous les personnels rattachés à votre école.

Pour rappel, vous trouverez toutes les lettres d'infos et toutes informations administratives et pédagogiques utiles à votre quotidien sur le site de la circonscription. Visitez ce site régulièrement car des documents (aide au pilotage de la classe, formulaires, carrière, prêt de matériel, ...) y sont déposés très fréquemment : <https://mediascol.ac-clermont.fr/ien-chamalières/>

Marie Gabrielle VACHETTE

Inspectrice de la circonscription de Chamalières

Sommaire

DIRECTEUR

- 1-EPS- Bassin aquatique de La Bourboule
- 2-[Eval Mi-CP fin saisie] informations calendrier
- 3-Actualité de l'OCCE 63 - semaine du 30 janvier au 3 février

CARRIERE

- 1-Compte personnel de formation 2022-2023

PEDAGOGIQUE

- 1-Prix de la Mémoire

1-EPS – Bassin aquatique de La Bourboule

Le bassin réouvrira ses portes le 6 février au public et **début mars aux scolaires**. Les cycles natation prévus à partir de cette date pourront donc avoir lieu.

2-[Eval Mi-CP fin saisie] informations calendrier

Les évaluations nationales *Point d'étape CP* se sont déroulées du **16 au 27 janvier 2023**.

La saisie des réponses des élèves s'effectue entre le 16 janvier et le 3 février. Dès les saisies des réponses des élèves terminées, les résultats individuels et par classe sont disponibles sur votre portail REPERES (mêmes identifiants qu'en septembre).

Les saisies resteront techniquement possibles au-delà du 3 février soir, mais les données feront l'objet d'un traitement complémentaire lors de la clôture du portail le 31 mars à 18h00.

Pour vous aider sur la communication individuelle avec les familles, des fiches descriptives des exercices à leur attention sont disponibles. (<https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-en-cp-et-ce1-fiches-descriptives-des-exercices-reperes-342046>)

Sur <https://eduscol.education.fr/1491/evaluer-en-milieu-d-annee-au-cp-un-point-d-etape-vers-la-reussite> de nombreux documents sont aussi à votre disposition pour la réflexion en équipe.

Enfin, je vous remercie de privilégier votre accès au site REPERES (plutôt que les deux sites préalablement communiqués – pléiade etc..) pour retrouver les informations de vos élèves, de votre école. Ces deux autres liens vers d'autres sites détiennent les mêmes informations.

Petit récapitulatif du calendrier :

- Jusqu'au 3 février : saisie des résultats
- 31 mars 18h : fermeture du portail (saisies encore possible, au-delà de cette date, pensez à télécharger les résultats de l'école, des élèves sur l'ordinateur de l'école, données ensuite inaccessibles)

Pour tout problème technique :

- Solliciter l'appui de votre ERUN de circonscription
- Puis solliciter l'assistance technique par l'adresse : assistance@ac-clermont.fr

3-Actualité de l'OCCE 63 - semaine du 30 janvier au 3 février

Vous trouverez ci-dessous les informations relatives à l'actualité de la semaine pour l'OCCE 63 :

- **Pour l'ensemble des équipes éducatives :**
 - Don d'une école : Une école du département, en accord avec les parents d'élèves, fait don à la caisse de solidarité de l'OCCE 63 d'un certain nombre d'objets non vendus lors de son marché de Noël. Nous irons prochainement chercher ces objets, qui seront répartis dans les écoles du département qui en auraient besoin. **Merci donc de vous signaler si vous êtes preneurs**. Parmi ce qui est donné : des livres, des jouets, des vêtements (bébé jusqu'à 8 ans).

Voir photos en suivant le lien : <https://cirrus.ac-clermont.fr/nextcloud/s/6FRQKXitQ8Nfbdy>

- **Assemblée générale annuelle** : Elle aura lieu le **mardi 21 février, à 17H30, en format hybride**, dans les locaux de l'OCCE 63 et en distanciel (lien envoyé la veille). Vous trouverez l'invitation officielle (sur le lien : <https://cirrus.ac-clermont.fr/nextcloud/s/6FRQKXitQ8Nfbdy>).

Cette année, tous les votes se feront en direct, car **nous avons besoin de vous pour débattre certains points cruciaux** pour notre association :

- La fédération nationale a validé une augmentation de cotisation de 6c par élève. Plusieurs scénarios vous seront proposés pour **pallier la répercussion de cette hausse au niveau départemental**.
- Nous allons prochainement recruter notre nouvel animateur : c'est le moment de faire remonter vos idées et remarques, de manière à **finaliser une fiche de poste qui réponde au plus près aux besoins du terrain**.

- **Pour les enseignants de tous cycles :**

- **Mois de la poésie** : En mars/avril, nous intervenons dans les classes pour vous faire découvrir comment travailler la poésie autrement et de manière coopérative.

Informations et inscription par retour de mail à ad63@occe.coop dans la limite des places disponibles.

CARRIERE

1-Compte personnel de formation 2022-2023

Une circulaire est publiée ce jour à destination des professeurs des écoles qui souhaitent mobiliser leur compte personnel de formation.

Vous trouverez les documents correspondants en suivant le lien : <https://cirrus.ac-clermont.fr/nextcloud/s/otHrj3qg9D3g8P2> circulaire + annexes de demande en format word et pdf.

Ces informations seront aussi disponibles sur l'intranet Selia de l'académie de Clermont-Ferrand :

https://selia.ac-clermont.fr/jcms/jcms/jcmsprod1_2930468/1er-degre-public-63-compte-personnel-de-formation-cpf

La date limite de retour des demandes est fixée au Mercredi 22 février 2023 délai de rigueur.

Les candidats doivent envoyer leur dossier de candidature par mail exclusivement à leur IEN de circonscription et en copie à adrien.gondy@ac-clermont.fr

1-Prix de la Mémoire

L'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite du Puy de Dôme (ANMONM 63) a décidé de décerner – pour la première fois cette année – le Prix de la Mémoire destiné aux projets portés en milieu scolaire dans le cadre de la convention signée entre l'ANMONM et l'Education nationale en vue d'inciter les élèves à tirer les leçons du passé pour construire le futur.

Ce prix s'adresse aux élèves d'établissements scolaires publics ou privés sous contrat d'association avec l'Éducation nationale ainsi qu'à ceux des établissements d'enseignement agricole.

Les projets primés au niveau départemental comme national feront l'objet de remises de prix destinées à valoriser les acteurs et les enseignants.

Seuls les projets récompensés au plan départemental peuvent concourir au plan national

Nous vous invitons à participer au prix de la mémoire 2023 individuel et collectif (élémentaire, collège et lycée) selon les modalités données en suivant le lien : <https://cirrus.ac-clermont.fr/nextcloud/s/5kPn75A8Z8pGQw7>

Vous ferez part de votre intention de candidature avant le 03/04/2023 à Louis Troccaz en charge de la commission mémoire de l'ANMONM 63 à l'adresse courriel : l.troccaz@wanadoo.fr